

## PRÉSENTATION

### DESCRIPTION

Poudre blanchâtre à base de plusieurs types de chaux naturelles hydrauliques et aériennes, de différents clinkers de très haute performance, d'ajouts et d'adjuvants spécifiques.

Le gâchage avec le produit MORTEX® BEALCRYL 2 donne un mortier malléable, facile d'application, applicable au plâtroir (plâtrasse), pouvant être mis en œuvre pendant environ 20 minutes. Le mortier mélangé au produit MORTEX® BEALCRYL 2 se durcit pour former une masse imperméable pauvre en tensions réduisant pratiquement à 0 la formation de fissures.



\*ISO 16000/AFFSET

### DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur.

Pour le revêtement de sols, murs, salles d'eau, mobilier, plans de travail, plages de piscines, finitions piscines...

Réalisation de surfaces techniques et décoratives

### AVANTAGES

- Minéral
- Revêtement continu
- Imperméable
- Epaisseur fine : 1 à 1,5 mm/couche soit 2 à 3 mm au total
- Résistant
- Flexible
- Forte adhérence
- Infinité de teintes et d'aspects
- Très économique



### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
Etat	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	Blanchâtre
Granulométrie	Max 0.8 mm
Masse volumique NBN EN 1015-10	1780 kg/m <sup>3</sup>
Densité apparente (à 20°C)	1.78 kg/L
Conditionnement	Sacs de 25 kg net Sacs de 5 kg net
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	38 16 00 00
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	200 ml de produit MORTEX® BEALCRYL 2 / kg de produit MORTEX® COLOR 2-N (à adapter selon la quantité de pigments et l'hygrométrie de l'air)
Consommation	1.8 kg/m <sup>2</sup> /mm d'épaisseur
Epaisseur par couche	≥ 1 mm et ≤ 1.5 mm
Température d'application	+5°C min à +30°C max
Humidité de l'air	65% min et 90% max Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné, ...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	< 3%

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 6 page(s) - Edition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM  
 T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153  
 INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)



Temps d'ouverture (à 20°C)	Env. 20 min																							
Temps de séchage (à 20°C)	Sec au toucher : 1h Circulation légère : 8h Entre les couches : 8h à 24h Praticabilité légère : 72h Mise en eau : 5 jours Séchage complet : 7 jours																							
<b>CARACTÉRISTIQUES FINALES (APRÈS 28 JOURS)<sup>1</sup></b>																								
Résistance à la compression NBN EN 1015-11	32.2 N/mm <sup>2</sup> CS IV																							
Résistance à la flexion NBN EN 1015-11	9.83 N/mm <sup>2</sup>																							
Adhérence NBN EN 1015-12	3.42 N/mm <sup>2</sup>																							
Teneur en chlorure	0.01% masse																							
Absorption d'eau par capillarité NBN EN 1015-18	C = 0.0 kg/(m <sup>2</sup> .min <sup>0.5</sup> ) W2																							
Résistance à la vapeur d'eau NBN ISO 12572	$\mu = 99$																							
Pression hydrostatique positive	$\leq 0.2$ bars																							
Conductivité thermique EN 1745:2002 (E)	$\lambda = 0.83$ W/Mk (P = 50%) et 0.93 W/Mk (P = 90%)																							
Résistance à l'abrasion - Usure BCA EN 13892-4	40 µm Class AR 0,5																							
Résistance au feu EN 13501-1	A <sub>2</sub> S <sub>1</sub> d <sub>0</sub>																							
Qualité de l'air (COV) ISO 16000	A+																							
Résistance au glissement (sans protection) DIN 51130 DIN 51097	2 couches MC2-N R13 A+B+C																							
Résistance au glissement (AVEC protection)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">OIL</td> <td style="width: 15%;">Oil + bealwax</td> <td style="width: 15%;">Bipur M</td> <td style="width: 15%;">Bipur M + as425</td> <td style="width: 15%;">Repeloil</td> <td style="width: 15%;">Polythane MAT+ As425</td> </tr> <tr> <td>R10</td> <td>R9</td> <td>R9</td> <td>R10</td> <td>R9</td> <td>R10</td> </tr> <tr> <td>A+B+C</td> <td>A</td> <td>A</td> <td>A+B</td> <td>A+B</td> <td>-</td> </tr> </table>						OIL	Oil + bealwax	Bipur M	Bipur M + as425	Repeloil	Polythane MAT+ As425	R10	R9	R9	R10	R9	R10	A+B+C	A	A	A+B	A+B	-
OIL	Oil + bealwax	Bipur M	Bipur M + as425	Repeloil	Polythane MAT+ As425																			
R10	R9	R9	R10	R9	R10																			
A+B+C	A	A	A+B	A+B	-																			
DIN 51130 DIN 51097																								

## APPLICATION

### SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec avant et après la pose, propre, mat, dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

Le produit MORTEX® COLOR 2-N adhère sur une multitude de supports :

- Les supports minéraux : mortiers, chapes, bétons, enduits de maçonnerie, enduits à base de ciment, carrelages dépolis, etc...
- Les supports en bois reconstitué ou agglomérés hydrofugés tels que le MDF (Medium)
- Les panneaux de polystyrène ou polyuréthane recouvert d'un enduit de ciment armé ou panneaux de fibre ciment.
- Le plâtre, les plaques de plâtre normales ou hydrofugées.
- Des essais sur verre et métal ont été réalisés également avec succès.

Pour tout autre support, effectuer des essais.

<sup>1</sup> Résultats obtenus dans des conditions standardisées. Certaines données peuvent toujours être modifiées en fonction des conditions atmosphériques.

Consulter la notice légale en fin de document

Lorsque le support est composé de matériaux de nature différente, non stable et/ou comportant des joints (ex : carrelages), il est impératif de prendre les précautions nécessaires pour éviter, dans la mesure du possible, tout mouvement dû à la dilatation, à la différence des tensions superficielles et internes et au cisaillement, à savoir et à choisir :

- Filet d'armature ou natte textile armée aux jonctions
- Filet d'armature à maroufler dans la 1ère couche technique.
- Nette spéciale adhérence mortier textiles dans les angles
- Membranes de désolidarisation sur l'entièreté de la surface

Il est indispensable de s'assurer de la bonne stabilité du support. En cas de doute, nous consulter. Un essai est toujours conseillé.

Afin d'uniformiser l'absorption, commencer par appliquer sur le support le primaire et pont d'adhérence **RESIDUR** non dilué. Sur verre, carrelages brillants et surfaces lisses, utilisez le primaire **RESIPACT G** après dépolissage. Après séchage du primaire, env. 6 à 8h - en fonction de la porosité du support et des conditions de chantier - commencer l'application du produit **MORTEX® COLOR 2-N**.

Si le support présente déjà une application du produit de la marque **MORTEX®** ne pas appliquer de primaire.

#### **PRÉPARATION DU MÉLANGE**

Mélanger 25 kg de produit **MORTEX® COLOR 2-N** avec 5 L de produit **MORTEX® BEALCRYL 2**.

Verser 5 L de produit **MORTEX® BEALCRYL 2** dans une cuve propre et y intégrer doucement 2/3 de la poudre du produit **MORTEX® COLOR 2-N**. Mélanger à une vitesse lente (400 à 600 t/min) avec une hélice à mortier tout en y intégrant le 1/3 restant de la poudre jusqu'à obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux.

Pour colorer le mortier, ajouter la poudre de pigment dans le liquide de gâchage ou dans la poudre, au choix. Passer le pigment au tamis fin si nécessaire. Pour éviter tout problème, utiliser uniquement les pigments de la gamme **BEAL COLOR** destinés au produit de la marque **MORTEX®**.

Veiller à toujours contrebalancer l'apport de pigment en liquide de gâchage en fonction de la porosité du pigment (1/2 à 3/4 du volume de pigment en produit **MORTEX® BEALCRYL 2**). Exemple : Si on ajoute 500 ml de pigment au mélange, on devra ajouter 250 à 375 ml de produit **MORTEX® BEALCRYL 2** supplémentaire, c.-à-d., au total : 5,25 à 5,375 L de produit **MORTEX® BEALCRYL 2** pour un sac de 25 kg de produit **MORTEX® COLOR 2-N**.

Pour un retard de prise (jusqu'à 3h à 20°C), ajouter le **RBE3** (1,6 à 8 ml/kg produit **MORTEX® COLOR 2-N**) au préalable dans le produit **MORTEX® BEALCRYL 2** (liquide de gâchage) et mélanger avant ajout de la poudre. Pour fluidifier, ajouter le **FBE3** (2,2 à 4,4 ml/kg produit **MORTEX® COLOR 2-N**) dans les mêmes conditions. Ne jamais utiliser ces deux additifs dans un même mélange.

A une température de 20°C et hors additifs, le mortier peut être utilisé pendant environ 20 min. Les basses températures prolongent le temps d'application et les températures élevées le raccourcissent.

Remarque : Pour des applications spécifiques nécessitant plus d'élasticité avec moindre résistance à la compression (ex : certains types de fissures vivantes,...) il est possible d'utiliser les autres liquides de gâchage de la gamme **MORTEX®** à savoir le **BEALFLEX** et le **BEALELAST** exigeants des rapports de mélange différents (voir les fiches techniques ad hoc).

#### **MISE EN ŒUVRE**

Toujours utiliser le **RESIDUR** sauf si présence ou risque d'humidité dans le support.

Pour la résistance et l'étanchéité, le produit **MORTEX® COLOR 2-N** s'applique toujours en deux couches techniques à l'aide d'un plâtroir (plâtre).

Toujours prendre soin de ne jamais terminer une couche dans un coin. Pour ce faire, effectuer un retour sur les murs ou sols adjacents en utilisant la technique de l'« escalier ».

Il est envisageable d'apporter différents niveaux de finitions grâce aux produits **MORTEX® COLOR 2-F**: Micro-mortiers à base minérale pour finitions décoratives de granulométries plus fines (voir fiche technique).

Consulter la notice légale en fin de document

suivant la destination du chantier, il existe plusieurs systèmes de mise en œuvre repris dans le tableau explicatif ci-après.  
 Sur support sec et non sujet à des remontées capillaires.

Dans les locaux fermés ou sous atmosphère humide, il peut se produire de la condensation à la surface qui doit être suffisamment épongée avant l'application de la couche suivante.

**Couche technique** = une couche de produit MORTEX® COLOR 2-N ayant une épaisseur comprise entre 1 mm et 1,5 mm et un séchage de 8 h minimum et de 24 h maximum.

« **A secco** » = pose de couches successives avec un temps de séchage compris entre 8 h et 24 h entre chaque couche.

« **A fresco** » = pose d'une nouvelle « passe » d'enduit dans une première qui commence sa prise.

INTERIEUR					
Destination	Primaire	Couches techniques <sup>2</sup>		Finition <sup>3</sup> (optionnelle)	
		Nombre	Type de produits MORTEX®	« A SECCO »	« A FRESCO »
Sol (public/privé)	oui	2	MC2-N	MC2-F1	MC2-N MC2-F1 MC2-F2
Escalier	oui	2	MC2-N	MC2-F1	MC2-N MC2-F1 MC2-F2
Salle d'eau ou zone en contact avec l'eau ou espace d'eau (douches, évier, hammams,...)	oui	2	MC2-N	MC2-F1 MC2-F2	MC2-N MC2-F1 MC2-F2
Plans de travail en contact avec de l'eau	oui	2	MC2-N	MC2-F1 MC2-F2	MC2-N MC2-F1 MC2-F2
Mur ou mobilier demandant une certaine résistance (lieu public, cage d'escalier, table,...)	oui	1	MC2-N	MC2-F1 MC2-F2	MC2-N MC2-F1 MC2-F2
Décoratif	oui	libre	MC2-N MC2-F1 MC2-F2 MC2-F3 MC2-F4	MC2-N MC2-F1 MC2-F2 MC2-F3 MC2-F4	MC2-N MC2-F1 MC2-F2 MC2-F3 MC2-F4
EXTERIEUR					
Destination	Primaire	Couches techniques		Finition (optionnelle)	
		Nombre	Type de produits MORTEX®	« A SECCO »	« A FRESCO »
Toutes réalisations (excepté Piscine, bassin, réservoir,...)	non	2	MC2-N	Néant	Néant
Piscine, bassin, réservoir,...	Voir fiche technique du produit MORTEX® E-3				

<sup>3</sup> Choisir une seule technique et un seul produit parmi ceux proposés.

Consulter la notice légale en fin de document

### POLISSAGE

Après 48 heures de séchage du système de la marque MORTEX® choisi, il est possible de polir soigneusement la surface sèche à l'aide de papier de verre de granulométrie 100 à 150 ou d'abrasifs grillagés.

Attention : ne jamais pénétrer dans la granulométrie servant de base aux couches techniques.

### PROTECTIONS

Le produit MORTEX® COLOR 2-N, à base minérale, présente une microporosité de surface telle une pierre naturelle, qui peut être isolée des agressions par une protection afin de garder l'esthétique initiale ou la modifier. La protection peut s'effectuer 48 heures (20°C) après la pose de la dernière couche du système de la marque MORTEX® choisi.

Suivant la destination du chantier, choisir parmi les protections adaptées reprises dans le tableau explicatif ci-après.

En fonction du choix de protection, bien se référer aux fiches techniques correspondantes avant utilisation.

Destination du chantier	POLYTHANE NI20	POLYTHANE NI20 +BEALWAX	FINISH SA (TR)	FINISH SA (TR) +BEALWAX	OIL OH (TR)	OIL OH (TR) +BEALWAX	BIPUR	BIPUR + BEALWAX	REPELOIL	REPELOIL + BEALWAX	BEALWAX
Sol public	✓	✓									
Sol privé	✓	✓			✓	✓	✓	✓			
Escalier	✓				✓		✓				
Salle d'eau ou zone en contact avec l'eau ou espace d'eau				✓ (unique- ment pour murs)		✓	✓	✓			
Plan de travail en contact avec de l'eau	✓					✓	✓	✓			
Mur ou mobilier demandant une certaine résistance	✓	✓			✓	✓	✓	✓			
Décoratif	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Terrasses									✓		
Façades									✓		

### DIVERS

#### NETTOYAGE DES OUTILS

Tous les outillages peuvent être nettoyés à l'eau tant que le produit n'est pas durci. Si le produit a déjà commencé sa prise, laisser tremper les outils 30 minutes dans l'eau avant de nettoyer.

#### ENTRETIEN

Produit MORTEX® sans protection : entretien sans agent mordant.

Produit MORTEX® avec protection : se référer aux fiches techniques ad hoc.

Pour l'entretien de propreté : FINISH SA TR dilué dans de l'eau.

Pour l'élimination du calcaire (également robinetterie): vinaigre dilué dans de l'eau. Commencer par des petites concentrations et augmenter en fonction de la dureté de l'eau.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°5 - Cette fiche technique comprend 6 page(s) - Edition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)



### **AVERTISSEMENTS**

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet et jusqu'à la mise en eau complète.

Dans les locaux fermés et mal ventilés, une forte condensation peut se produire après l'application en raison de la température relativement plus basse des murs. Une augmentation de la ventilation résoudra le plus souvent ce problème très rapidement. L'utilisation d'installations de déshumidification est déconseillée durant les 28 premiers jours suivant l'application.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

En raison de sa résistance chimique limitée, il n'est pas conseillé d'utiliser le produit MORTEX® COLOR 2-N mélangé à l'eau.

Le produit MORTEX® COLOR 2-N mélangé avec le produit MORTEX® BEALCRYL 2 garde ses propriétés de résistance à l'eau dans des conditions de maintien de l'eau à son équilibre calco-carbonique.

La qualité de l'eau de ressource et le traitement associé à l'eau de la piscine sont de la responsabilité du maître d'ouvrage qui doit s'assurer de la compatibilité des systèmes et matériaux mis en œuvre.

En toute hypothèse, le maître de l'ouvrage devra vérifier que l'eau destinée au remplissage du bassin (eau de ressource) soit conforme pour une utilisation en piscine et qu'elle reste compatible avec les revêtements de type mortier hydraulique. Pour les eaux de forage et eaux de source, une analyse préalable est indispensable pour connaître pH, TAC, TH, les concentrations en sulfates, magnésium, ammonium et dioxyde de carbone. N'utiliser que des produits de traitement « spéciaux piscines », au dosage préconisé par le fabricant et ne pas mettre les produits concentrés (désinfectants, produits de correction pH, ...) en contact direct avec le revêtement. Nous consulter en cas de doute.

### **CONSEILS**

BEAL conseille fortement de suivre une ou des formations sur les produits de la marque MORTEX® en fonction de la destination du chantier. La société organise très régulièrement, au siège ou chez ses distributeurs, différents types de formations (en fonction des différents systèmes d'application). Elles sont accessibles aussi bien au professionnel qu'au particulier, en Belgique et à l'étranger (voir [www.beal.be](http://www.beal.be)).

Après le suivi des formations, des coachings privés sur chantier peuvent être organisés. Pour plus d'informations, nous contacter.

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment. Pour un même chantier et par type de produit toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

### **ENVIRONNEMENT**

Eliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

### **SÉCURITÉ**

Contient des chaux, des ciments, des silicates et additifs. Éviter d'inhaler la poussière lors du mélange. Protéger la peau et les yeux. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer directement et abondamment à l'eau propre. En cas de problème consulter un spécialiste.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur [www.bealinternational.com](http://www.bealinternational.com)

### **NOTICE LÉGALE**

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°6 - Cette fiche technique comprend 6 page(s) - Edition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM  
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153  
INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)

